

Gestion des pathologies des veaux : Intérêt des niches individuelles

Les problèmes sanitaires chez les veaux sont une réalité et leur incidence sur l'économie des exploitations a tendance à s'accroître. Ces difficultés sur les jeunes génisses peuvent provoquer des retards de croissance difficilement rattrapables. Et deux ans plus tard, ce sont les performances des vaches laitières qui se retrouvent diminuées.

Concernant les diarrhées, l'impact d'une épidémie de diarrhées est d'abord financier : coûts de traitements, de main d'œuvre et de pertes éventuelles. Il peut évoluer dans l'élevage, de façon exponentielle à cause du caractère épidémique de la maladie qui peut toucher 70 à 100 % des veaux. L'impact est ensuite zootechnique. Enfin, l'impact est également psychologique pour l'éleveur à cause de la fatigue et du temps passé, du sentiment d'impuissance devant l'évolution défavorable de la situation et de la crainte pour les saisons futures.

On distingue trois grands groupes de causes de mortalité pour les veaux :

- La mortinatalité, dont les causes sont multiples puisqu'influencées par la génétique des mères et des taureaux, mais aussi par toutes les pratiques des éleveurs autour de la préparation des vaches au vêlage.
- Les mortalités précoces :
 - o Très précoces 0-24 heures : l'état général des veaux au moment de la naissance ainsi que les soins immédiatement après la naissance sont les principaux paramètres de réussite ou d'échec.
 - o Les mortalités intervenant la première semaine : principalement les diarrhées.
- Les mortalités plus tardives (à l'âge de plusieurs semaines) sont généralement des affections respiratoires.

Les principales pathologies du veau de 0 à 1 mois

On observe trois grands types de pathologie dans cette tranche d'âge : les infections du nombril (omphalites), les diarrhées et les maladies respiratoires.

➤ Les affections du nombril

Bactéries présentes dans l'environnement du veau

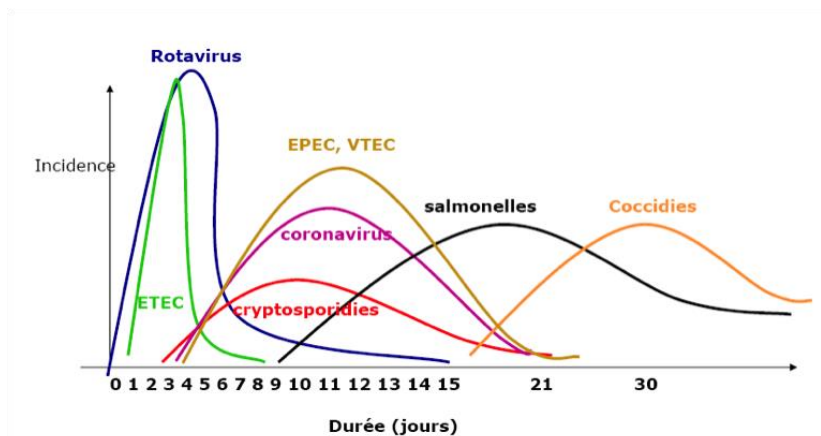
➤ Les diarrhées

En France, un veau sur cinq présente de la diarrhée dans les deux premières semaines de vie. Ces diarrhées représentent 60 à 80 % des signes cliniques observés le premier mois. 20% des élevages présentent un taux de veaux malades supérieur à 20 %.

Les origines de la diarrhée sont infectieuses ou alimentaires.

Les agents infectieux des diarrhées sont très nombreux. Sur un veau atteint coexistent souvent deux agents ou plus. L'apparition de maladie dépend de l'équilibre entre les défenses présentes et la pression d'infection variable au cours de la saison.

- Bactéries : surtout les colibacilles, *Escherichia coli* (11% des cas), salmonelles, listeria.
- Virus : rotavirus (23% des cas) et coronavirus (21% des cas) à différencier, BVD agissant surtout en facteur aggravant.
- Parasites : cryptosporidies (23% des cas) essentiellement, coccidies, giardia, strongyloïdes.



Distribution temporelle des agents infectieux de diarrhées des veaux

➤ Les pathologies respiratoires

- Bactéries : pasteurelles la plupart du temps, mycoplasmes.
- Virus : RSV et PI 3.

Prévention

On sait maintenant que les conditions de vie (au sens large) offertes au veau vont déterminer sa résistance à la maladie. Cela inclut :

- l'environnement de naissance et la nurserie :
 - propreté de la litière et des murs,
 - ambiance (température, ventilation...)
 - séparation des classes d'âge.
- Les pratiques de l'éleveur :
 - La préparation au vêlage,
 - La gestion du colostrum : appréciation de la qualité, stockage, distribution...
 - La désinfection du nombril,
 - Le plan d'alimentation.

Dès la naissance, une hygiène stricte est nécessaire pour prévenir ces maladies. Un logement propre et adapté est indispensable.

Pour la mère, toilette périnéale et nettoyage du pis avant la première tétée sont importants.

Pour le nouveau-né, le nettoyage des narines et de la bouche, la désinfection du nombril, la mise sur une litière propre et le bouchonnage si la mère ne le lèche pas, préviennent l'apparition des diarrhées. La prise de colostrum de bonne qualité et en quantité suffisante est primordiale pour le transfert d'immunité et d'énergie.

La vaccination des futures mères assure également la protection du veau contre certains pathogènes. Même si les diarrhées des veaux continuent d'apparaître après la vaccination des mères, cela facilite beaucoup le traitement : les veaux malades réagissent mieux et plus vite aux thérapies mises en place. Demandez conseil à votre vétérinaire.

Le logement doit offrir au veau des conditions de vie conformes à ses besoins physiologiques, qui sont différents de ceux d'un adulte.

Le bâtiment, par la concentration des animaux, par la succession des lots de veaux aux mêmes endroits, la coexistence de veaux très jeunes avec des plus âgés, va également entraîner une

concentration des agents pathogènes et le transfert des agents pathogènes des veaux les plus âgés vers les plus jeunes. Les bactéries et plus encore les parasites sont résistants dans l'environnement. Les veaux plus âgés, même bien portants, peuvent excréter ces agents pathogènes ainsi que les virus respiratoires. C'est pourquoi il est important de :

- Séparer les classes d'âge autant que possible. La situation idéale de ce point de vue est la case ou niche individuelle. Si cela n'était pas possible, constituer des lots de veaux d'âges équivalents (veaux 0/3 semaines ; veaux 3 semaines/sevrage ; veaux sevrés).
- Entre deux veaux, laver et désinfecter la case ou la niche pour éviter la transmission des germes ET ne pas surpeupler la nurserie. Curer, nettoyer et désinfecter cases et niches afin d'éviter l'accumulation des germes. Ne pas oublier le sol et les murs.
- Vide sanitaire des nurseries 1 fois par an.

La nurserie doit être bien étudiée et ventilée. L'air est ainsi renouvelé ce qui participe à assurer le confort des veaux (qualité de l'air, absence d'humidité). Il faut également penser à préparer une litière sèche et abondante pour une bonne isolation thermique.

Intérêts sanitaires de la niche à veau individuelle



- Séparation directe du veau du milieu des adultes, et donc diminution du risque de contamination dans ses premiers instants de vie
- Séparation des autres classes d'âges et donc diminution du risque de propagation des agents pathogènes
- Nettoyage et désinfection faciles
- Vide sanitaire facilement faisable par case individuelle
- Déplacement des cases facile pour mieux s'adapter aux conditions météorologiques

Il est préférable d'avoir un sol bétonné avec une petite pente de 3% pour évacuer les jus. L'idéal est de poser un caillebotis en bois ou en plastique avec des lattes recouvertes de paille afin d'éliminer les urines.

➤ Limites d'utilisation des cases à veaux individuelles

D'après l'arrêté du 20 janvier 1994 établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux, l'utilisation des niches à veaux doit respecter certaines règles :

- Aucun veau n'est enfermé dans une case individuelle après l'âge de huit semaines, sauf si un vétérinaire certifie que son état de santé ou son comportement exige qu'il soit isolé en vue de soins spécifiques.
- La largeur de toute case individuelle est au moins égale à la taille du veau au garrot, mesurée en position debout, et la longueur est au moins égale à la longueur du veau mesurée entre la pointe du nez et la pointe des fesses, multipliée par 1,1.
- Toutes les cases individuelles pour veaux (à l'exception de celles destinées à l'isolement d'animaux malades) doivent être pourvues de parois ajourées permettant un contact visuel et tactile direct entre les veaux.

L'utilisation de ces niches à veau individuelles doit se faire selon le bon sens de l'éleveur, dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de bien être des veaux.